



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 5 décembre 2016 ajournée le 14 décembre, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

Mme Nathalie Vézina →Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.

Assemblée de consultation publique tenue le 5 décembre 2016 à l'Hôtel de ville à 19h45.

Le directeur général/secrétaire-trésorier signifie qu'il n'y avait aucune présence à la séance d'information sur le projet de règlement #434-2016 sur le zonage.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2016 séance ordinaire

Suivi des procès-verbaux

4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Calendrier des séances du conseil année 2017
 - c) Déclaration des membres du conseil sur les intérêts pécuniaires
 - d) Dépôt de l'extrait du registre des déclarations écrites des membres du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et déontologie en matière de dons, marque d'hospitalité
 - e) Modification et adoption de la politique de gestion contractuelle
 - f) Achat de matériel informatique (d'un portable, logiciels 2100\$)
 - g) Résolution pour nomination du pro-maire 2017
 - h) Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- i) Mandat à l'architecte pour préparation des plans et devis et documents d'appel d'offres concernant les ingénieurs et l'entrepreneur pour la réalisation des travaux du bureau municipal et de la caserne
 - j) Nomination d'un représentant (employé) autorisé (RA) au Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)
 - k) Avis de motion pour adopter un règlement sur la création d'un fonds de roulement
- 5. Sécurité incendie
 - 6. Réseau routier
 - a. Résolution pour quote-part Plu Mobile
 - b. Demande de clef pour l'accès à la barrière de la route des Prêtres
 - 7. Hygiène du milieu
 - a. Autorisation pour négocier les servitudes du prolongement du réseau des eaux usées du secteur Est
 - b. Nomination d'une représentante de la municipalité à la Villa des Bosquets
 - c. Résolution pour renouvellement de l'entente de service avec la Villa des Bosquets concernant le supplément de loyer
 - 8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a. Avis de motion pour règlement de zonage
 - b. Identification de nom pour une nouvelle rue
 - c. Demande de dérogation mineure 007-2016
 - d) Demande de dérogation mineure 008-2016
 - 9. Loisirs et culture
 - a. Demande pour la course de l'école St-Pierre (Défi Santé)
 - b. Demande d'appui d'implantation de terrain de soccer synthétique par la municipalité de L'Ange-Gardien
 - 10. Lecture de la correspondance
 - 11. Rapport du maire sur les activités de la MRC
 - 12. Rapport des comités de travail par les élus et sur les délégations
 - 13. Affaires nouvelles
 - a. Demande pour la Corvée
 - b. Demande Fabrique de la paroisse La Sainte-Famille-d'Orléans

Rappel des rencontres

Préparation du budget avec le conseil 6 décembre
Ajournement de la réunion du 5 décembre au 14 décembre à 18h45
- appel d'offres d'étude géotechnique
- salaire du personnel
Adoption du budget 14 décembre 19h réunion extraordinaire
Fête de Noël le 17 décembre au LogiSport

Période de questions du public

- 14. Levée de l'assemblée



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1927-2016

Sur proposition de la conseillère Mme. Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

1928-2016

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016

Sur proposition de la conseillère Mme. Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016

Suivi du procès-verbal

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

1929-2016

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, le dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 30 novembre 2016 totalisant 254 459.47\$.

ADOPTÉE.

b) Calendrier des séances du conseil de l'année 2017

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le calendrier de séances du conseil de l'année 2017. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20h.

16 janvier	6 février	6 mars	3 avril
1er mai	5 juin	10 juillet	7 août
11 septembre	2 octobre	13 novembre	4 décembre

Adoption budget 2018 le 13 décembre 2017

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE.

c) Déclaration des membres du conseil sur les intérêts pécuniaires 2017

Le directeur général prend acte des déclarations des intérêts pécuniaires des membres suivants du conseil :

M. Sylvain Bergeron	→ Maire
Mme Nathalie Vézina	→ Conseillère
Mme Caroline Turgeon	→ Conseillère



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

M. Alain Dion → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère

d) Dépôt de l'extrait du registre des déclarations écrites des membres du conseil en vertu de la Loi sur l'Éthique et déontologie en matières de dons et marque d'hospitalité.

Le directeur général mentionne qu'il n'y a pas d'inscription au registre.

1931-2016

e) Modifications et adoption de la politique de gestion contractuelle 2016

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les modifications à la politique de gestion contractuelle du 29 novembre 2010.

ADOPTÉE.

1932-2016

f) Achat de matériels informatiques

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un portable Lenovo avec 8 gig de mémoire incluse pour 1055\$ (Windows 7 Pro et clavier cf), un écran supplémentaire dans le 22 » Hd de marque Ben-Q pour 158\$ plus 5.50\$ éco frais, clavier souris sans fil Microsoft pour 42\$ plus .20 éco-frais, les licences Office 365 (5 x167\$=835\$/année pour un total approximatif de 2100\$. L'argent sera pris dans le budget d'opération courante section immobilisation-administration.

ADOPTÉE.

1933-2016

g) Nomination du Pro-Maire pour l'année 2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. François Pichette à titre de Pro-Maire pour l'année 2017 jusqu'au prochaine élection.

ADOPTÉE.

h) Fermeture du bureau municipal pendant la période des fêtes (23 décembre au 3 janvier inclusivement)

Le bureau municipal sera fermé au public du 23 décembre au 3 janvier 2017 inclusivement.

i) Mandat à l'architecte pour préparation des plans et devis et documents d'appel d'offres concernant les ingénieurs et l'entrepreneur pour la réalisation des travaux du bureau municipal et caserne :

Considérant l'offre de service de l'architecte pour :

la préparation des plans et devis définitifs

le suivi de l'appel d'offres et émission des plans pur construction

le suivi du chantier et inspections

la clôture du projet

la ventilation à 30% des frais applicables pour la partie de la caserne soit :

6000\$ plus taxes applicables;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1934-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de l'architecte Gilles Laflamme Inc. au montant de 17500\$ plus taxes applicables pour la préparation du projet de bureau municipal (11500\$) et caserne incendie (6000\$)

ADOPTÉE.

j) Nomination d'un représentant autorisé (RA) au Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Nicolas St-Gelais, Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier-adjoint comme représentant autorisé au Portail gouvernemental des Affaires municipales et régionales pour agir au nom et pour le compte de la municipalité de St-Pierre de l'Île- d'Orléans conformément aux conditions d'utilisation des services offerts aux représentants professionnels par Revenu Québec.

ADOPTÉE.

k) Avis de motion pour adopter un règlement sur la création d'un fonds de roulement à même le surplus accumulé libérés du fonds général

La conseillère Mme Caroline Turgeon donne avis de motion qu'elle présentera à une séance ultérieure un projet de règlement sur la création d'un fonds de roulement à même le surplus accumulé libérés du fonds général.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Résolution pour quote-part municipale au Transport Adapté Plu-Mobile

Considérant que le 4,55\$ de la quote-part par habitant inclut le transport collectif dans toutes les municipalités participantes ;

Considérant que la quote-part de la municipalité est conditionnelle à la participation financière du ministère des transports au transport collectif et adapté ;

1936-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la quote-part municipale a Plu-mobile au montant de 7840\$ tel que prévu pour l'année 2017

ADOPTÉE.

b) Demande de M. Richard Lapointe pour avoir une clef de la barrière de la route des Prêtres

Considérant la responsabilité de la municipalité ;

Considérant que la route des Prêtres est fermée pour l'hiver ;

1937-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas mettre à la disposition du demandeur une clef pour la barrière de la Route des Prêtres.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Autorisation pour négocier les servitudes de prolongement du réseau des eaux usées du secteur-Est

1938-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Sylvain Bergeron, maire pour négocier les ententes de servitudes avec les citoyens concernés par le prolongement du réseau des eaux usées du secteur-Est et M. Gérard Cossette, directeur général-secrétaire-trésorier. Une copie du formulaire a été remise au maire.

ADOPTÉE.

b) Nomination d'une représentante de la municipalité sur le conseil de la Villa des Bosquets

1939-2016

Sur proposition du conseiller M, Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Caroline Turgeon à titre de représentante de la municipalité sur le conseil de la Villa des Bosquets pour l'année 2017.

ADOPTÉE.

d) Renouvellement de l'entente de services avec la Société d'habitation du Québec, la Villa des Bosquets et la municipalité de St-Pierre pour la contribution au supplément de loyer de la Villa des Bosquets ;

1940-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de services de 2011 finissant le 31 décembre 2016 pour une durée de deux ans avec la Société d'habitation du Québec, la Villa des Bosquets et la Municipalité de St-Pierre pour la contribution au supplément de 12 logements de la Villa des Bosquets.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Avis de motion pour modification du règlement #434-2016 de zonage no. 154

Le conseiller M. François Pichette donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement # 434-2016 modifiant le règlement no 154 « Règlement de Zonage »

b) Identification du nom d'une nouvelle rue

Considérant que nous avons reçu trois noms pour la nouvelle rue : Rue Leclerc, rue des Tourterelles et rue des Écureuils.

1941-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le nom de rue du Buisson pour la nouvelle rue chez M. Maurice Leclerc.

ADOPTÉE.

c) Demande de dérogation mineure 007-2016

1942-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconduire la décision du comité consultatif d'urbanisme uniquement sur le bâtiment D et recommande majoritairement de refuser la dérogation pour le bâtiment C et E.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1943-2016

d) Demande de dérogation mineure 008-2016

Considérant que le ministère de la culture et des communications approuve ce projet ;

Considérant qu'il s'agit d'un règlement qui a pour but de diminuer les impacts visuels et sonore et de protéger les zones résidentielles des zones commerciales ;

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande uniquement si la quincaillerie BMR démontre que la clôture projetée soit acceptée par les voisins concernés et que ceux-ci acceptent qu'il n'y ait pas de haie de cèdres dans la zone tampon entre le zonage commercial et résidentiel.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

1944-2016

a) Demande pour la fermeture de la Route des Prêtres en relation avec la course de l'école St-Pierre pour le Défi santé

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de fermer la route des Prêtres le 8 juin 2017, en cas de pluie l'activité est reporté au 9 juin pour tenir l'activité de Défi Santé. De plus la municipalité requiert sa demande d'être en partenariat dans l'activité de Défi Santé avec son Logo et d'intégrer la coordonnatrice des loisirs au sein du comité.

ADOPTÉE.

b) Demande d'appui de terrain de soccer synthétique par la municipalité de l'Ange-Gardien

Le conseil appui la demande de subvention de la Municipalité de l'Ange-Gardien d'avoir un terrain de soccer synthétique pour la municipalité de l'Ange-Gardien ; laquelle contribuerait à implanter de meilleures conditions Sportives et une plus grande facilité d'accès pour les municipalités environnantes.

10. CORRESPONDANCE

a) Lecture de la correspondance

11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant, sur les décisions et orientations de la MRC.

12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Demande de subvention pour la Corvée

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 250\$ à la Corvée pour l'organisation de la collecte annuelle de la Guignolée.

ADOPTÉE.

1945-2016



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1946-2016

b) Demande pour espace publicitaire du feuillet paroissiale de la Fabrique
Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100\$ pour l'espace publicitaire du feuillet paroissiale de la Fabrique Ste-Famille.

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h05 et se termine à 21h15.

Ajournement de la séance ordinaire au 14 décembre 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 18h45, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

Mme Nathalie Vézina → Conseillère

Mme Caroline Turgeon → Conseillère

M. Alain Dion → Conseiller

M. François Pichette → Conseiller

M. Claude Rousseau → Conseiller

Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.

14 Etude géotechnique

Le directeur général informe le conseil qu'aucun soumissionnaire ne s'est présenté. Un nouvel appel d'offre sera envoyé.

15 Augmentation du salaire des employés

1947-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter le salaire des employés de .6% pour l'indexation du coût de la vie et de 2% sur le salaire de base.

ADOPTÉE.

16. Adoption du projet de règlement sur le fond de roulement

1948-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement sur le fond de roulement et d'affecter un montant de 50 000\$ à même le surplus libéré.

ADOPTÉE.

17. Demande d'achat des immobilisations des pompiers

1949-2016

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de deux appareils respiratoires et de 4 cylindres d'air pour un total de 12 790\$ plus taxes.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1950-2016

18. Salaire des élus 2017

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas appliquer l'indice des prix à la consommation et l'augmentation pour l'année 2017. Le conseil refuse l'augmentation et refuse l'indexation.

ADOPTÉE.

Période de question

19 LEVÉE DE LA SÉANCE

1951-2016

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 19h55.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire- trésorier